



BULLETIN MUNICIPAL
« L'Echo d'Etalans » N° 25
La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCES

19 Avril 2001 : Ibtissam FATHI
 08 Mai 2001 : Lucas VIENNET

MARIAGES

03 Mars 2001 : Jean-Alain BARGES et
 Stéphanie CHAUDEL
 19 mai 2001 : Romuald FONTAINE et
 Séverine ROMAIN à Vaudrivillers
 16 Juin 2001 : Thierry DOILLON et Lucie

NOËL

23 Juin 2001 : Michel GUINCHARD et
 Emmanuelle COURGEY à St Hippolyte

DECES

22 Mars 2001 : Geneviève VROUX épouse
 CUENOT de Durnes
 11 Juin 2001 : Anna TARDEVET veuve
 GILLIER à Mamirolle.
 29 juin 2001 : Jean FLEURY à Strasbourg.

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 02 Mars 2001

Tous les membres sont présents
 sauf Monsieur Roland GIRARDET
 excusé, Monsieur Jean-Louis
 DARBOIS.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

-Monsieur Christophe MOREL
 pour la construction d'une villa, «
 au Pouzet » : avis favorable, mais
 préciser la distance de
 l'implantation par rapport à la
 ferme Bepoix.

-Commune pour l'aménagement
 d'un bureau, d'un local de réunion
 et stockage pour l'ADEI avec
 douche et sanitaire dans le local
 communal, « à la gare ».

-SCI du lavoir à Oupans, dans
 ancienne maison Euvrad, pour 6
 logements d'environ 90 m² chacun
 avec garages : avis favorable,
 prévoir parkings. Frais de
 raccordement au réseau d'eau à la
 charge du pétitionnaire.

DECLARATION DE TRAVAUX :

-Monsieur Hubert JEANNIN, lotissement St Marc pour la
 suppression d'un balcon et pose d'un store : Avis
 favorable.

**COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION
 2000** présentés par Monsieur Claude CUCHE et acceptés
 à l'unanimité par les membres présents ; ils donnent les
 résultats d'exécution suivant :

BUDGET COMMUNAL

Section fonctionnement,

-recettes: 3.262.300,19
 -dépenses : 2.832.835,48
 -excédent : 429.464,71
 -excédent antérieur reporté : 975.589,55
 -excédent de fonctionnement : 1.405.054,26

Section investissement,

-recettes : 311.059,09
 -dépenses : 1.872.085,13
 -déficit: 1.561.026,04
 -excédent antérieur reporté 982.997,29
 -déficit d'investissement : 578.028,75

Excédent global de clôture : 827.025,51

BUDGETS ANNEXES

FORET :

Section fonctionnement :

-recettes : 77.325,00
 -dépenses : 53.560,88
 -excédent : 23.764,12
 -excédent antérieur reporté : 61.215,12
 -excédent de fonctionnement : 4.979,24

Section investissement :

-recettes : 34.619,19
 -dépenses : 174.301,11
 -déficit 139.681,92
 -déficit antérieur reporté 34.619,19
 -déficit d'investissement : 174.301,11

Déficit global de clôture : 89.321,87

LOTISSEMENT

Section fonctionnement :

-recettes : 210.576,97
 -dépenses : 210.576,97
 -résultat de fonctionnement: 0,00

Section investissement :

-recettes : 179.176,97
 -dépenses : 108.396,97
 -excédent : 70.780,00
 -déficit antérieur reporté 179.176,97

Déficit global de clôture : 108.396,97

ASSAINISSEMENT

Section exploitation :

-recettes : 349.091,08
 -dépenses : 203.035,75
 -excédent : 146.055,33
 -excédent antérieur reporté : 318.774,59
 -excédent d'exploitation : 464.829,92

Section investissement :

-recettes : 231.544,16
 -dépenses : 273.252,92
 -déficit : 41.708,76
 -déficit antérieur reporté : 65.550,16
 -déficit d'investissement : 107.258,92

Excédent global de clôture : 357.571,00



C.C.A.S.

Section fonctionnement :

-recettes : 12.036,00
 -dépenses : 16.699,20
 -déficit de fonctionnement : 4.663,20
 -excédent antérieur reporté : 10.672,81

Excédent global de clôture : 6.009,61

ASSOCIATION FONCIERE

Section fonctionnement :

-recettes: 177.658,75
 -dépenses 738,00
 -excédent : 176.920,75
 -excédent antérieur reporté : 20.225,24
 -excédent de fonctionnement : 197.145,99

Section d'investissement :

-recettes : 133.605,22
 -dépenses : 173.556,52
 -déficit : 39.951,30
 -déficit antérieur reporté : 76.515,22
 -déficit d'investissement : 116.466,52

Excédent global de clôture : 80.679,47

VOTE DES 4 TAXES :

Aucune augmentation concernant taxe
 d'habitation, taxe/foncier bâti, taxe/foncier non
 bâti, taxe professionnelle, ne sera appliquée.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2001(suite)

-numérisation des plans cadastraux,
 -réparation du cour de tennis,
 -salle informatique école,
 -petit matériel,
 -sono extérieure.

DELIBERATIONS A PRENDRE :

-affectation des résultats,
 -Dissolution du syndicat d'électrification de
 Mamirolle au 31/12/2001,
 -Ouverture de plis concernant la maîtrise
 d'œuvre concernant la restructuration d'un
 réseau d'eaux pluviales et les travaux de VRD
 pour la viabilité du lotissement.
 -Convention avec Ets Soletco pour étude
 d'impact.

La séance est levée à 00 heures.

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2001

Tous les membres sont présents.

VOTE DU BUDGET :

- PRINCIPAL: vote à l'unanimité. Le montant prévisionnel des dépenses s'élève à 6 771 298F, celui des recettes à 7 192 058F. L'excédent prévisionnel est donc de 420 760F.

- FORET : vote à l'unanimité

- ASSAINISSEMENT: vote à l'unanimité

- CCAS: vote à l'unanimité

- LOTISSEMENT: vote à l'unanimité

Pour ces 4 budgets annexes l'excédent prévisionnel s'élève à 259 529F.

Le maire remercie les membres du conseil pour leur vote.

Les membres du CCAS doivent être désignés pour signer le budget

Présidente: PIQUARD française

Membres : THIEBAUD Maurice, COLIN Jean-Marie, SCHMITT Raymond, ROUSSEL Jean-Marie.

INDEMNITES DES ELUS :

L'indemnité du maire et des adjoints est attribuée en fonction des textes pour les communes de 500 à 999 habitants.

Soit pour le maire 7115F(brut mensuel), pour les adjoints 1561F (brut mensuel) par adjoint.

LOCATIONS ET TAXES :

En prévision du passage en euros pour l'année 2002, les locations et taxes sont fixés comme suit.

***SALLE DES FETES :**

- Réunion demi journée soirée passe de :

- 330F à 51 euros

- Journée sans repas

- 650F à 100 euros

- Journée avec repas grande salle

- 1250F à 191 euros

- Journée avec repas petite salle

- 850F à 130 euros

- Associations ETALANS

- 1150F à 176 euros

- Associations extérieurs

- 2250F à 344 euros

- Fête de Noël ETALANS

- 650F à 100 euros

- Fête de Noël extérieur
- 1300F à 200 euros
- Soirée privée en semaine ETALANS
- 650F à 100 euros
- Soirée privée en semaine EXTERIEUR
- 1300F à 200 euros
- Week -end ETALANS
- 1250F à 191 euros
- Week-end EXTERIEUR
- 1750F à 267 euros
- Après enterrement ETALANS
- 250F à 40 euros
- Après enterrement EXTERIEUR
- 450F à 70 euros
- Entreprise(bal)
- 6000F à 915 euros
- Pénalité propreté
- 200F à 31 euros
- Arrhes
- 500F à 77 euros

A payer en sus casse et électricité.

-BIBLIOTHEQUE :

- 30F à 5 euros

-POIDS PUBLIC :

12F à 2 euros

-ASSAINISSEMENT

300F à 50 euros

400F à 70 euros

-AFFOUAGE

130F à 20 euros

-DISTILLERIE

130F à 20 euros

-SURTAXE ASSAINISSEMENT (gaz et eaux)

0.70F à 0.12 euros

-TAXE RACCORDEMENT

7000F à 1100 euros

-PHOCOPIE

1F à 0.16 euros

DELIBERATIONS:

- Vente de bois à la LANTERNIERE

- Assujettissement lotissement à la TVA

- Bâtiment LAPOIRE (taxes foncières et professionnelles à l'inter communalité)

- Foire subvention aux commerçants 2000 F



POUBELLES :

A partir du 1/05/01 de nouveaux horaires d'ouverture de la déchèterie seront mis en place

MERCREDI DE 08H à 17H

-SAMEDI DE 12H à 19H

L'arrêté municipal sera modifié en conséquence.

Rappel les bennes de la déchetterie sont en place devant le hangar communal le samedi matin Une nouvelle benne sera en place prochainement pour les déchets verts.

RESPONSABLES de l'ouverture et de la fermeture de la déchèterie:

PHARIZAT HENRI et CUCHE CLAUDE.

ASSEMBLEE GENERALE :

-HAUTE LOUE 13/04/2001 14H

-SYNDICAT ELECTRIFICATION 19/04/2001 14H30

- COMMUNAUTE DE COMMUNES 19/04/2001 20H30

CONSEIL D'ECOLE :

Le prochain conseil d' école aura lieu le jeudi 12/04/01 à 18h. Les représentants sont désignés: THIEBAUD M, BONNEFOY B, REGAZZONI J. 2 de ces 3 représentants assisteront au conseil d' école.

CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie aura lieu le soir à 20 h. Un vin d'honneur sera servi à l' issue de la cérémonie à la salle des fêtes .

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

La commune renouvelle son inscription au concours des villages fleuris.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11/05/01 à 20H30

Présents : tous.

Présentation du site Internet "ETALANS.COM" jusqu'à 20H50.

Demande de M FERRAJ (Pharmacie) pour l'acquisition d'une parcelle de 8 à 9 ares environ en dessous de son officine en vue d'établir un commerce de parapharmacie. L'accord de cette demande entraînerait le décalage de la parcelle "réservée" par Habitat 25 d'autant. Demande accordée suivant clauses particulières (utilisation du bâtiment à des fins commerciales).

ACHATS :

La commune envisage plusieurs achats: 12 drapeaux, 1 porte drapeaux à fixer devant la mairie, 1 tapis pour la table des mariages, 1 Marianne écharpe de maire, des panneaux à poser devant le parc DOUGE.

CHASSE NEIGE:

Une nouvelle réglementation pour les chasse neige est entrée en vigueur , B. BONNEFOY est chargé de faire mettre le tracteur aux normes.

NETTOYAGE DU VILLAGE:

Le nettoyage aura lieu le samedi 21/04/01 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rendez vous devant la mairie.

L AFR organise un nettoyage de voitures . Vous pourrez faire nettoyer vos véhicules le 21/04/01 à partir de 14h sur le parking de l'espace DOUGE.

Une visite des bâtiments communaux est prévue le 28/04/01. Départ fixé à 9h30 devant la mairie.

MONSIEUR FERRAJ demande une réservation pour 8 ou 9 ares de terrain autour de la pharmacie. La commission urbanisme examinera cette demande lors de sa prochaine réunion.

PROCHAINE REUNION LE 11/05/01

FIN DE LA SEANCE 0H45.

POUYET Daniel :

Demande d'extension d'un abri existant accordé aux conditions que la réalisation soit effectuée dans la prolongation de l'existant, hauteur en particulier.

JEANNIN Hubert :

Accord pour la pose d'un store sur la façade Est.

GAFC "La Lanterne" :

Demande d'abandon de la réalisation d'une extension de bâtiment à des fins de stabulation. Seul le permis permet donc la réalisation de l'agrandissement de la partie de stockage.

MOREL Christophe :

Accord sur PC de la modification de la toiture : demande la réalisation de deux croupes (une à chaque extrémité du faîtage).

PESEUX Christelle :

Permis de construire accordé avec clauses particulières résultant de la proximité d'une exploitation agricole.

SCI du Lavoir (Ex maison EUVRARD) Rue des oiseaux. : Permis accordé pour la demande en cours. Etablir un courrier à la DDE pour que le nombre de place de parking soit au moins égal au nombre d'appartements, en l'occurrence 6.

Il est également rappelé que les plans établis à l'occasion de demande de permis de construire doivent à l'avenir (surtout pour le plan de détail : dimensions du bâtiment, cotations de la position de celui-ci par rapport aux limites de terrain, nombre de places de parking en et hors propriété) être établis de façon précise et claire permettant ainsi une exploitation optimale. Toute demande qui ne remplira pas les conditions exigées se verra retournée à son expéditeur afin que celui-ci procède à une régularisation et une mise au point de son plan.

Demande :

HENRIOT Pierre, demande de Certificat d'urbanisme pour la parcelle section AI N° 15 et 16 (ancienne maison PIROUTET) qui est d'ailleurs frappée d'alignement. Nota : prévision de recul suffisant pour le futur PC.

MOREL Eric : Demande de modification de toiture : une croupe à chaque extrémité.

JEANNEROD Alexandre : demande de Permis de Construire au lieu dit "au Pouzet", réserves : prévoir deux places de stationnement, l'une à l'intérieur de la propriété, l'autre à l'extérieur. Demande accordée.

SICA DOUBS : demande de permis de construire pour une porcherie de post sevrage pour porcelets de 7 à 30 kgs d'une capacité de 2500 places. Lieu prévu : parcelle de terrain en face du chemin d'accès à la ferme des "Grands Prés" soit à gauche juste après le bois de mal nommé dans le sens ETALANS - BAUME Les DAMES. Bâtiment de 40 mètres sur environ 24 pour une hauteur de 6 mètres. Remarques : implantation prévue à 17 mètres du CD 492, pas de plan d'épandage des lisiers au dossier et implantation de 2 silos en face avant. Capacité de la fosse à lisiers : 1158 Mètres cube.

Après concertation, il émane une demande quasi générale de rencontrer les projeteurs pour des explications et précisions sur divers points de vue.
Réunion fixée au 21/05/2001 à 20H30.

Travaux en cours ou à réaliser :

Salle des Fêtes : enrobé terminé, lampadaires posés mais non raccordés, à réaliser cette semaine (14 au 18/05). Il sera également procédé à un marquage au sol des places. Remarque est faite à cette occasion que certains passages pour piétons (poste) ne sont plus très visibles et d'autre part que l'emplacement pour le bus scolaire de la place du Champ de Foire devrait être également matérialisé car les chauffeurs s'arrêtent chacun à leur guise, ce qui dans certains cas pose de réels problèmes de sécurité (en particulier l'arrêt au carrefour).

Mur du cimetière : se termine sous peu.

Pissoire : Finitions des murs à réaliser + pont près du chemin d'accès à l'étang des durgeons où un trou s'est formé et présente un problème de sécurité : à reboucher.

Atelier : deux murs à terminer, plus le tour pour accéder aux escaliers.

Mur Parc espace Douge (près de chez Ch. MONNERET) : à remonter afin de retenir la terre.

Bac à fleurs Rue d'Oupans (près de chez J.M. COLIN) à réaliser.

Eclairage du Parc Douge : fait et en fonction depuis le 11/05/2001.

Travaux à l'étang : en cours, mais suspendus. Prévoir un coût supérieur au devis initial pour reboucher les trous situés près de l'arrivée d'eau mis à jour récemment.

Parafoudre clocher de l'église : devis initial de 19.102 Frs hors taxes, viennent s'ajouter les frais de remise en état dudit clocher (60 000 Frs) suite à la tempête de 1999. Prévoir un réalisation simultanée de l'ensemble et en profiter pour revoir le coût de l'opération.

Ouverture des plis :

Commission d'appel d'offre : composée du maire et de 3 conseillers : Joël REGAZZONI, Jean-Marie COLIN, et Claude CUCHE.

Soumission de la réalisation de l'assainissement du lotissement Saint Marc. Réunion fixée au 15/05/01 à 17 heures. 15 entreprises ont soumissionné les travaux.

Délibérations du conseil :

Assainissement TOURNOUX Pascal : Redevance de 400 Frs pour le garage + 300 Frs pour un logement dans le même garage. Demande de sa part de supprimer la seconde taxe car il n'y a pas de logement dans le garage. Accordé.

CUINET Christel : Echange de terrain suite à la modification du terrain.

L'association des maires du Doubs a décidé qu'il serait reversé pour les maisons de l'enfance dans les CHU une participation à hauteur de 1 franc par habitant. Accordé à 1000 francs pour ETALANS.

AGENDA :

le 08/06/01 à 10 Heures à ECOLE : Agence Foncière du Doubs : JM COLIN ou C. CUCHE.

Le 15/05/01 à 16 Heures : Rue entre André BEPOIX et Bruno Morel pour le problème d'eau stagnante lors des pluies, avec M PERROT et CAREMANTRAND. Convoquer A. BEPOIX.

Le 16/05/01 à 14H20 : Service incendie en Préfecture du doubs : Joël REGAZZONI.

Le 23/05/01 : Assemblée générale HDL 25.

Le 21/05/01 : Assemblée générale ADDSEA.

Le 25/05/01 à 14 Heures : réunion pour le PLU avec M TERREAU.

Le 26/05/01 à 09H30, visite de la forêt avec l'ONF et la DDAF, la population y est également invitée.

Le 09/06/01 à 09 H 30 : réunion des maires ruraux. Inscription à faire parvenir pour le 02/06/01.

Tour du Doubs cycliste : passage le 08/07/01.

Jury d'assises : est tiré au sort le N° 547 de la liste électorale : M PELLETIER Christèle.

Archives municipales :

Le classement est à faire et devient nécessaire. Le grenier dispose de 27 mètres linéaires de rayons et l'ensemble des documents et dossiers à classer représente 3 semaines de travail. Coût : 10 000 francs. Accordé.

Compte rendu du conseil de classe aux écoles :

Demande est faite pour que celui-ci se déroule au moins une fois sur deux à 20 H - 20 h 30.

Demande de M MUSARD pour la réfection des papiers peints et peintures de sa salle de classe (ancienne classe des maternels). Demande refusée.

Activités scolaires : toutes les classes font cette année une visite ou un voyage.

Rythme scolaire : 79 parents sur 86 ont répondu au sondage : 3 sont sans avis, 38%

ne souhaitent pas de changement, et 58% serait favorable pour la suppression des cours du samedi matin qui seraient donnés en lieu et place le mercredi matin. Ce sondage n'est que consultatif et ne donnera en aucun cas à des changements.

Bénéfices des activités de cette année : Vente de bulbes : 2200 francs. Loto 12000Frs.

Age de l'entrée en scolarité : L'accueil des 2 ans reste difficile.

L'effectif global pour cette année est de 135. La rentrée des 3 ans en 2001 sera de 21 enfants.

Salle informatique: projet présenté accepté.

Demande de M Guy VAUTHIER concernant l'appellation du lieu-dit le Gouffre de Poudrey suite à la nouvelle numérotation du village et fait remarquer que "Gouffre de Poudrey" est une marque déposée et ne peut être réutilisée en d'autre cas. Il faudra donc remplacer les panneaux par "Le Puits de POUDREY".

Courrier de M GEAUFREAU : demande d'explication pour le changement de la nouvelle numérotation des rues.

Compte rendu réunion AFR :

Rapporteuse : Nadine Grand.

Bénéfice du Souper dansant : 5546 Frs. Prochain souper le 16/03/2002.

Centre de loisirs de Pâques : 36 enfants présents : locaux trop exigus mais étaient présents 10 enfants de Valdahon suite à une inscription tardive des enfants d'Etalans.

Pour l'action jeunes : 15 jeunes.

Courrier pour la salle des jeunes, attendre l'avancement des travaux.

Le Théâtre des enfants a été très bien apprécié.
Dimanche 20/05/01 vente de crêpes + animations.
Réunion bibliothèque : remplacement de M Nathalie CHARPY par M Christiane ROUGET à la présidence.
73 familles sont inscrites ce qui représente 210 lecteurs.
Subvention annuelle de 5000 francs.
Demande de subvention est faite pour l'équipement en matériel informatique et logiciel de gestion de bibliothèque.
Statistiques pour 2000 : 1283 livres pour adultes et 4532 pour enfants ont été sortis.

Réunion ADMR : se retirent : Sophie GIRARDET et Nathalie CHARPY.
Baisse de l'activité sur l'aide ménagère et l'aide à domicile.

Feux d'artifices du 14 juillet 2001 : matériel commandé, revoir M Armand GUINCHARD pour le tir.

Ordures : La benne des déchets verts est en place. Une demande est formulée pour y ajouter un conteneur à verre et un pour les ordures ménagères. La décharge municipale est désormais fermée tout le samedi, et il sera possible de venir aux bennes à côté du local communal le samedi de 14 h à 18 h sous la surveillance d'un employé communal.

Résultat de l'opération brioche : en progression : 7400 Frs brut soit : 2400 Frs pour le CAS et 2440 pour l'ADAPEI d'Ornans.

Opération Bouchon : collecte pour l'achat de fauteuil pour handicapé. Françoise PIQUARD recherche un site pouvant accueillir 10 tonnes de bouchons en sac de 100 litres.
10 tonnes permettent de récupérer 500 Francs. Cela est bien peu par rapport au travail fourni.

Délibération est prise pour la dissolution du Syndicat d'électrification de Mamirolle.

Reste en caisse : 1 273 727 Francs au 30/05.

Demande de la SICA Sérum pour fabriquer un produit alimentaire infantile : soit un rejet plus important sur la station d'épuration. Procéder à une vérification de la capacité de celle-ci.

Disposition des containers à verre près de l'ancien local des pompiers, déplacés près du petit hangar PESEUX. Faire un réceptacle pour éviter que les bouteilles déposées hors bac ne roulent sur la chaussée.

Répartition des commissions :

Monsieur le Maire : Membre de toutes les commissions.

Premier Adjoint : CUCHE Claude : Délégation budget, finances, collaborateur et suppléant du Maire sur tous les dossiers.

Deuxième Adjoint : ROUSSEL Jean-Marie : Délégation commerce, artisanat et emploi, communication, information, intercommunalité
Troisième Adjoint : REGAZZONI Joël : Délégation bâtiments communaux, voirie et assainissement.

Quatrième Adjoint : COLIN Jean-Marie : Délégation forêt et agriculture; environnement, embellissement, traitement des déchets.

Commission Budget Finances : Responsable : Claude CUCHE, Membres : Tout le conseil municipal.

Commission commerce, artisanat et emploi : Responsable Jean-Marie ROUSSEL, Membres : Claude CUCHE, Patrick BORNE, Henri PHARIZAT.

Commission information, communication, accueil : Responsable Jean-Marie ROUSSEL, Membres : Philippe POURCELOT, Delphin BEPOIX.

Commission bâtiments communaux, voirie, assainissement : Responsable Joël REGAZZONI
Membres : Pierre PATER, Delphin BEPOIX, Patrick BORNE.

Commission forêts, agriculture : Responsable Jean-Marie COLIN
Membres Raymond SCHMITT (Garant des coupes).

Commission environnement, embellissement, traitement des déchets : Responsable : Jean-Marie COLIN
Membres : Raymond SCHMITT.

Commission aménagement du territoire, PLU, lotissement, sécurité : Responsable : Henri PHARIZAT
Membres : Claude CUCHE, Jean-Marie ROUSSEL, Bertrand BONNEFOY, Alain FLEURY, Delphin BEPOIX, Jean-Marie COLIN.

Commission CCAS : Responsable : Françoise PIQUARD
Membres : Jean-Marie COLIN, Jean-Marie ROUSSEL, Raymond SCHMITT.

Commission enfance, jeunes, bibliothèque : Responsable : Nadine GRAND
Membres : Patrick BORNE, Joël REGAZZONI.

Responsable prévention routière : Raymond SCHMITT.

Responsable des Ecoles : Bertrand BONNEFOY et Joël REGAZZONI.

Commission Appel d'offres : responsable : Monsieur le Maire

Membres : Claude CUCHE, Joël REGAZZONI, Jean-Marie COLIN (Suppléants : Patrick BORNE, Henri PHARIZAT, Raymond SCHMITT).

Intercommunalité et pays : Maurice THIEBAUD, Jean-Marie ROUSSEL, Henri PHARIZAT.

La séance est levée à 0 h 45.

Prochaine réunion le 1 juin 01.

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2001

Tous les membres sont présents sauf Monsieur Henri PHARIZAT, excusé.

DECLARATION DE TRAVAUX :

Demande de Monsieur Philippe PETON, rue du Tertre, pour une réfection des façades de sa maison d'habitation (ton sable).
Demande de Monsieur Lionel LANDRY, rue de la Gare, pour la construction d'un abri de jardin démontable (3,36 m X 2,86 m soit 9,6 m²).

Dossier de demande de PERMIS DE CONSTRUIRE d'une porcherie de « Post-sevrage » pour des animaux de 7 à 30 kg. Les élus émettent plusieurs réserves, notamment en ce qui concerne les odeurs et demandent qu'une oxygénation de lisier soit mise en place, que la superficie du plan d'épandage soit augmentée, que l'accord des services compétents, en particulier services vétérinaires, soit délivré et que le bâtiment fasse l'objet d'une insertion paysagère adéquate.
Quelques élus visiteront prochainement une porcherie du même type afin de se rendre compte des nuisances pouvant être causées.

La parcelle de terrain à bâtir de Monsieur Robert BORELLA située à l'angle des rues du Château d'eau et de la Pissière a été délimitée afin d'élargir la route et de couper l'angle de rue ; une demande du futur constructeur, Monsieur TROUILLOT, est formulée pour

dessoucher la haie le long de la rue de la Pissière, ce qui aurait pour effet d'élargir la route ; la commune participera à la réalisation de ces travaux.

Demande de Monsieur PAUL BEURTHÉRET pour un chemin d'accès sur la rue des Fleurs depuis une parcelle située derrière sa ferme en prévision d'une construction. Une conduite d'eau doit passer à cet endroit ; si besoin, la déplacer, les frais étant à sa charge.

Une demande d'accès également sur la rue des Fleurs est formulée par le **GAEC des Ruchottes** pour faciliter le passage du matériel. Accord est donné au demandeur qui réalisera les travaux à ses frais.
Suite à ces demandes, Monsieur SCHMITT souhaite qu'un projet de travaux d'aménagement de cette rue soit envisagé, ce qui est retenu.

RUE DES VERGERS : un problème de captage des eaux pluviales est crucial dans ce secteur ; le conseil se prononce pour réaliser des travaux d'assainissement pour l'ensemble du quartier par la voie publique.

LOTISSEMENT : la loi sur l'eau pour le futur lotissement ne peut être dérogée ; Monsieur SALOMON a édité un projet pour l'ensemble de la parcelle. Une enquête d'impact a également été réalisée par la Sté SOLETCO.

CIMETIERE : le plan du cimetière devrait être prochainement réalisé avec l'aide de Monsieur MEURILLON. Une proposition d'arborer est élaborée ainsi que le jardin du souvenir. Des plaques seront apposées sur celui-ci et sur l'ossuaire.

ETANG : un supplément de frais de travaux pour une trentaine de mètres de berges présentant des fuites et qui ont reçu la protection nécessaire.

ESPACE DOUGE : les travaux du Parc se terminent, la pelouse, l'éclairage sont réalisés, l'ensemble des jeux pour enfants aura lieu les 7 et 8 juin.

UNE SUBVENTION sera demandée pour une voie nouvelle qui se situe en dessous de garage TOURNOUX pour rejoindre le nouveau lotissement depuis la Grande Rue ainsi que pour le renforcement de la conduite d'eau « Sous Oupans ».

UN POT D'AMITIE MARQUANT LE DEPART DU RECEVEUR DES POSTES, Monsieur Jean-Louis STEIGER, sera organisé. Le conseil municipal et les représentants des diverses sociétés et associations y seront invités.

LES REUNIONS :

Une visite des installations de la Sté Gaz et Eaux à l'intention des élus est programmée pour le Mercredi 13 Juin.

Le Vendredi 15 Juin à 8 h, réunion pour le dépôt de l'autorisation de lotir.

Réunion de contact avec les représentants de la C.A.F., le 22 Juin à 13 h 45. Y participeront les membres de l'association « Familles Rurales » ainsi que la municipalité. Cette réunion est programmée suite à la mise en place du « contrat enfance ».

Le même jour une réunion avec Monsieur TERREAUX aura lieu à Tarcenay au sujet du plan d'occupation des sols.

Le conseil d'école aura lieu le 5 juin ; Messieurs Joël REGAZZONI et Bertrand BONNEFOY y participeront.

Une réunion de l'intercommunalité aura lieu à l'Espace Douge le Samedi 02 Juin, avec la participation des élus d'Etalans, Fallerans, Vernierfontaine, Voires et Guyans-Durnes. Les débats seront animés par la Président, Monsieur Bernard CANTENEUR, Mademoiselle Christelle BARBEROT, chargée de mission (déchets) et Mademoiselle Céline BOURDENET, agent de développement.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Embellissement-environnement : Monsieur Jean-Marie COLIN présente un devis concernant une installation d'arrosage automatique des jardinières des bâtiments publics. Le devis présenté se monte à 5.219 F avec un enrouleur pour le camion communal. Après discussion, il s'avère que le matériel d'arrosage existant en ce qui concerne les auges et entourages peut encore servir mais avec quelques aménagements. Seul donc, le devis d'installation pour les jardinières du lavoir et de l'Espace Douge est retenu, ce qui le diminue des deux tiers. Le nécessaire sera fait avec « Hortivert ».

AFR : Madame Nadine GRAND donne le compte-rendu de la dernière réunion avec « Familles Rurales ». Monsieur Michel MOREL arrête d'animer la section « Théâtre » ; Mesdames Maryse HANRIOT-COLIN et Nathalie CHARPY le remplaceront. Le bilan de « l'action Foire » se solde par une recette insuffisante (600 F), cette action ne sera pas reconduite. Le gala de danse est programmé pour les 16 et 17 Juin, la fête de la musique le 19 Juin. Les salariés de l'AFR vont passer aux 35 heures.

La séance est levée à 00 heures 30.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le Vendredi 29 Juin 2001.

Rappel sur les nuisances sonores :

Jours ouvrables : 8h30/12 h - 14h30/19h30

Samedi : 9h/12h - 15h/19h

Dimanche et jours fériés : 10h/12h

Les piliers du monde rural

Ce samedi 21 avril 2001, les agriculteurs du canton ont organisé, à Valdahon, une manifestation avec l'appui des maires et des élus locaux qui leur ont manifesté leur soutien. La profession agricole, durement touchée par les deux crises successives (E.S.B. et fièvre aphteuse) vit des périodes très difficiles. Les risques de disparitions d'exploitations de type familial sont réels, avec en conséquence, une dévitalisation du tissu économique et social de nos villages ruraux.

En parallèle, le maintien au cœur de nos villages de petits commerçants et artisans est un combat permanent : cela dépend essentiellement de chacun de nous. Chacun reconnaît et apprécie le service que représente l'épicerie. Et pourtant ! depuis l'ouverture récente dans le bourg voisin d'un magasin de type "hyper-discount", l'activité de notre épicerie locale chute de façon inquiétante.

NOUS SOMMES TOUS INTERPELLÉS, EN TANT QUE CITOYENS, SUR LES CHOIX DE CONSOMMATION QUE NOUS FAISONS !

LA QUALITÉ DES PRODUITS, LEUR ORIGINE, LES EMPLOIS INDUITS ET LA QUALITÉ DES RELATIONS HUMAINES AU-DELÀ DES SIMPLÉS RELATIONS COMMERCIALES SONT IMPORTANTES POUR VOUS ?

Rendre inactif un de ces trois piliers remettrait en cause la dynamique de notre village. Ce combat est donc l'affaire de tous !!

Annuaire Téléphonique

En prévision de la prochaine distribution de l'annuaire téléphonique, il est demandé à tous les abonnés de bien vouloir inscrire leur nom et prénom sur leur boîte aux lettres.

Merci.

La Bibliothèque à Etalans :

*Vous êtes stressé, vous voulez vous détendre,
vous travaillez dans le bruit, vous aimeriez un peu de calme, dans un cadre agréable, pièce mansardée
où la lumière du jour vous éclaire et vue sur le parc,
vous vous sentez seul, vous voulez vous évader, rêvez, ou vous instruire,
Quel que soit votre âge, vous trouverez ce que vous recherchez dans*

vosre bibliothèque au 2ème étage (avec ascenseur) de l'ESPACE DOUGE.

Près de **2200 livres** sont à votre disposition, à emporter ou dévorer sur place.

pour les plus petits, les enfants, les pré-ados les ados,	} petites histoires à découvrir, livres tactiles... } B.D , histoires, } petits romans, énigmes policières, } documentations diverses : animaux, nature, bricolage, etc...
--	---

pour les adultes bricolage, etc...	} romans, B.D, policiers, histoire, géographie, art, cuisine,
---------------------------------------	---

Sont également disponibles : dictionnaires, encyclopédies, Quid...pour consultations.

Tous les 3 mois sont renouvelés environ 300 livres par la bibliothèque de Besançon.

Des magazines mensuels vous attendent, tels que :

pour les enfants à partir de 7 ans :

J'AIME LIRE, IMAGE DOC, pour s'instruire en se distrayant.
tous nos petits chéris les connaissent et en raffolent.

pour les passionnés, ou tout simplement curieux ou désireux d'en savoir plus :

ACTION MICRO avec le n°1 de juin 2001 (nous serons les précurseurs).

Ce numéro comprend : -un CD ROM ,de 100 jeux de cartes « SOLITAIRE » et 20 logiciels pour se simplifier la micro, que vous pourrez installer sur votre P.C.(nous l'avons testé).

-les rubriques suivantes :

- facilitez-vous la micro, finis les complexes,
- multimédia, caméra numérique,
- nouveaux logiciels,
- matériel,
- Internet,
- dossier : téléphone moins cher,

et beaucoup d'autres articles.

Ce magazine n'est pas un magazine de pro.

et un mensuel «dit» pour nos chers retraités, mais qui est lu par 3 générations :

PLEINE VIE avec les rubriques :

Guide Loisirs, Personnalité, Tourisme, Beauté, Mode, Cuisine, Maison, Jardin,
Vos droits, santé, Jeux, etc...

ET TOUT CELA POUR 30 Fr(4,58E) PAR AN/PAR FAMILLE

En sachant qu'un roman coûte en moyenne 120 Fr (18,30E), une B.D 60 Fr (9,15E), un mensuel 30 Fr(4,58E), nous avons un véritable trésor à notre disposition,

le mardi de 18 à 19h

le mercredi de 14 à 16h

le samedi de 14 à 16h.

Les bénévoles assurant les permanences vous accueilleront avec chaleur et gentillesse et vous conseilleront si besoin.

A très bientôt, chère lectrice et cher lecteur.

Manifestations du 14 juillet 2001

A l'occasion du 14 juillet 2001, le Comité des Fêtes l'Association des Artisans & Commerçants d'Etalans organisent plusieurs activités dont :

Une matinée au grand air : Rallye VTT ou pedestre, départ libre de 9 h à 10 h. Ces deux rallyes pourront se pratiquer seul ou par équipe (règlement et conditions d'inscription sur place)

Après ces efforts, retour à la salle des fêtes où
l'apéritif sera offert

Le comité vous proposera également un repas champêtre (Adulte 50 F, Enfants 30 F).

Dans l'après midi, des jeux pour tous.

En soirée, sandwiches, frites, jeux pour enfants, concours de quilles et quillettes.

Aux alentours de 21 heures concert donné par la Batterie-Fanfare d'Avoudrey-Etalans suivi du tir des feux d'artifice et du bal gratuit.

